

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mesnil-Saint-Père

SEANCE DU 2 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	11	11

Date de convocation 27 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de la Mairie, sous la présidence de **Pascal HENRI**, Maire.

Présents : **HENRI Pascal, COLLOT Françoise, LOYER Gilles, CARBONE Catherine, DESTOMBES Guillaume, BERTOUT Emilie, GRAF Pierre-Mickaël, CHAPUT Marie-Claude, PRIEUR Brice, LOUVEL Anne-Sophie, FREMON Jean-Luc.**

Absents : .

Représentés : .

Monsieur GRAF Pierre-Mickaël a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués du SIEDMTO
N° de délibération : 12_2026

Vu que la compétence d'élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient est prise en charge par la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, celle-ci doit désigner pour chaque commune membre 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Pour ce faire, chaque commune doit nommer 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

NOMME :

un délégué titulaire : Gilles LOYER

un délégué suppléant : Catherine CARBONE

CHARGE M. le Maire de transmettre ces noms au Président de la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 10 avril 2026
Pascal HENRI,
Maire



Pascal HENRI
2026.04.03 09:03:59 +0200
Ref:10762473-16228052-1-D
Signature numérique
le Maire